

L'ANALYSE DES RISQUES. L'EXPERT, LE DÉCIDEUR ET LE CITOYEN¹

par Bernard **Chevassus-au-Louis**

Alain Pavé² et Jean-Claude Mounolou³. – Interrogé à brûle-pourpoint sur les risques, le profane avoue les classer en deux catégories : les risques « heureux » (gagner au poker par exemple) et les risques « malheureux » (attraper la grippe...). Les seconds l'inquiètent et il attend des autres une évaluation (les experts), une information (les médias), des décisions de protection (l'État) et des dédommagements éventuels (l'État et les assurances). S'il n'est pas satisfait, nous lui conseillons de lire le livre de B. Chevassus-au-Louis. Mieux que dans les médias il y trouvera, exposée de façon brillante et convaincante, une introduction à la nature et à la diversité des risques. Il constatera qu'il en est d'individuels et d'autres de collectifs, que les sensibilités et les positions dépendent des acteurs : l'expert, le décideur et le citoyen, bien sûr comme le titre en témoigne, mais aussi les médias, l'État, les assurances. Il aura le sentiment qu'il ne s'agit pas d'une chaîne mais d'un réseau fermé avec de nombreuses relations réciproques entre les uns et les autres. Enfin, s'il est des risques avérés, il en existe de potentiels et quelquefois même d'imaginaires. Notre profane demande à être rassuré et... assuré, même s'il peut arriver qu'il aime se faire peur ou faire peur et « qu'assis sur un volcan », il peut oublier un risque avéré même majeur. Là, il ne faut pas trop attendre de l'ouvrage, ce n'était pas son propos. Cependant, cette psychologie du risque est importante à cerner et à gérer.

Présentation du livre

B. Chevassus-au-Louis s'exprime principalement sur les rôles particuliers du citoyen et des experts. Il s'attarde moins sur celui des médias, des décideurs et de l'Etat et très peu sur celui des assurances. Par exemple, les analyses actuarielles montrent que s'assurant elles-mêmes contre le risque majeur, elles sont « condamnées » à s'enrichir indéfiniment, ce qui n'est pas sans conséquence à la fois sur l'assuré et sur le secteur économique. Riches par constitution, elles jouent « incidemment » un rôle important sur les marchés financiers alors que ce n'est pas, normalement, leur cœur de métier.

Souvenons-nous que cet ouvrage a été écrit sur la base d'une conférence-débat organisée par le groupe « Science en questions » qui s'est tenue à Paris le 15 janvier 2001. Le style est donc très influencé par la nature de l'exercice. La préface, signée Benoît Fauconneau, présente le conférencier, sa brillante trajectoire scientifique et institutionnelle. Après la conférence, transcrite sous forme écrite, suit le débat, transcrit lui aussi. On se laisse à regretter que cette forme ne soit pas plus répandue, même pour des ouvrages classiques. Pourquoi ne pas compléter plus systématiquement un ouvrage par un échange épistolaire entre l'auteur et quelques « questionneurs », même s'il ne résulte pas d'une conférence ?

Le texte est structuré en chapitre. Un **prélude** explique le contexte de la réflexion sous la forme d'une fable, celle du « petit trou noir et de la grande fusée blanche », dont on laissera la surprise de la découverte au lecteur. Ensuite, l'**introduction** pose bien sûr les termes du débat, les multiples acteurs et la distribution des rôles (on dirait aujourd'hui le « casting »), la notion de

¹ Éditions QUAE, Collection : Sciences en questions, 2007, 96 pages.

² Membre-Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

³ Membre de l'Académie d'Agriculture de France.

risque elle-même et son analyse, l'expertise, son émergence « historique » et son évolution récente. On en vient donc naturellement au **modèle « standard » d'évaluation du risque**, puisque c'est, après tout, le rôle de l'expert. La critique de ce modèle a mené au **principe de précaution** qui découle de la question : **comment gérer l'incertitude ?** Le risque n'est pas certain, mal identifié, et cette incertitude est mal prise en compte par le modèle standard. L'auteur se prête à une critique positive de ce principe, dont on sait que de l'application sommaire peut conduire à ne pas agir. Aussi présente-t-il ce qu'il appelle une version modérée de ce principe de précaution, évitant de le transformer en principe de non action. Cette partie est l'une des meilleures qui nous a été donnée de lire sur la question. Enfin, avant de conclure, **l'implication de la société civile** est non seulement présentée, mais soigneusement analysée pour aboutir à une proposition de six variables, sommets d'un hexagone, branches d'une étoile à... six branches, « rose des vents » de l'expertise, entrant dans le processus de décision, parce que, somme toute, il faudra bien décider et faire que cette décision soit applicable, efficace et supportable. Elle se traduit en termes d'actions « informatives » et d'actions « régulatrices ». Cette présentation, résumée par un schéma, présente l'avantage de pouvoir être traduite sur le plan opérationnel. L'auteur termine cette partie par la façon d'associer les citoyens à ce processus de décision. La **conclusion** revient sur le rôle de l'expert, préoccupation centrale de l'exposé, on l'aura compris, et comment il peut utiliser la « rose des vents » de l'expertise pour, comme le suggère l'image choisie et le lecteur nous pardonnera, naviguer sur l'océan des incertitudes, parmi les récifs de la rugosité sociale, avec, quand même, les voiles et le gouvernail de la rigueur scientifique. On appréciera aussi la vision systémique proposée par Bernard Chevassus bien nécessaire dans ce type d'approche.

Parmi les **questions posées par l'assistance**, probablement constituée majoritairement de professionnels, ont été soulevés le rôle des organismes de recherche publics dans l'expertise, nouvel espace de légitimité pour eux, la gestion des expertises contradictoires, notamment au sein de ces organismes, l'horizon temporel de validité de l'expertise dans un monde où les connaissances évoluent rapidement. Des points de vue complémentaires ont été présentés par Gérard Pascal (Président du Conseil scientifique de l'AFSSA) et par Olivier Godard, économiste (CNRS et École polytechnique) dont on connaît la contribution à l'émergence et à l'analyse du principe de précaution. Au total, un débat intéressant auquel on aurait aimé assister et qui renforce le souhait de généraliser cette pratique.

Réflexions inspirées par ce livre

Principalement à partir de la reconnaissance de risques individuels et de risques collectifs, B. Chevassus-au-Louis oppose la subjectivité, répandue chez les citoyens, à la réflexion organisée (mais elle-même risquée) des experts et à l'approche intellectuelle et formelle des mathématiciens et des informaticiens. On ne peut pas tout dire, mais si nous avons été présents au débat, nous aurions pu demander à l'orateur-auteur ce qu'il pense du risque politique et de sa gestion. Obligé par le lectorat visé à rester qualitatif et compréhensible pour quelques-uns de culture générale moyenne, B. Chevassus-au-Louis n'entre pas dans les « subtilités » des scientifiques. C'est dommage, par exemple parce qu'il laisse s'installer dans le texte des glissements entre aléa, probabilité et risque... Cela aurait peut-être mérité d'être précisé pour éclairer la complication du réseau évoqué plus haut. En effet, les concepts derrière ces mots sont difficiles à saisir et les résultats sont souvent contre-intuitifs, ce qui renforce leur importance et celle des méthodes qui les utilisent.

Considérons maintenant, comme l'auteur, la question de l'incertitude perçue dans les quatre catégories : les scientifiques, les experts, les décideurs et le public. Pour les premiers l'incertitude est une caractéristique fondamentale de nombreux processus et à partir d'elle sont formulées des hypothèses sur sa nature, sont développées des approches expérimentales, sont obtenus des résultats qui valident ou infirment le hypothèses, produisent des connaissances et éclairent la nature des incertitudes considérées. Les scientifiques apportent des informations nouvelles, mais ils ne

répondent pas réellement aux attentes du public. B. Chevassus le reconnaît bien et il propose de s'adresser au « collègue » des experts. Suivons-le dans cette démarche. On attend de ces personnes, essentiellement issues du monde des scientifiques (sciences de la matière, sciences du vivant, sciences humaines et sociales), qu'elles conjuguent leurs compétences dans une réflexion qui associe les disciplines et les regards. Leurs avis auront ainsi, en principe, la hauteur de vue nécessaire pour élaborer des avis intégrés, utilisables par les décideurs qui les considéreront comme des recommandations, et communicables au public qui les appréciera à l'aune de ses inquiétudes. Pourtant B. Chevassus explique que cela ne fonctionne pas à la satisfaction générale. Les experts se professionnalisent (ils perdent contact avec les avancées de la connaissance sans vraiment se rapprocher du public). B. Chevassus appelle de ses vœux l'émergence d'une nouvelle pratique qui donnerait aux experts une formation et un esprit multidisciplinaires, renouvellerait selon les nécessités les membres des comités d'expertise. En bref on voit se construire un traité des droits et des devoirs des nouveaux experts. Il nous paraît que les dysfonctionnements tiennent tout autant à deux autres phénomènes : le transfert facile des responsabilités réalisé par les décideurs sur les experts (en particulier en cas d'inefficacité ou d'erreur), la pression légitime du public pour être représenté et écouté dans les comités d'expertise. Ensemble ces deux phénomènes biaisent le fonctionnement attendu d'un comité d'expertise. Tout ne peut pas être dit et écrit dans un temps et un espace limité, mais nous serions intéressés parce que pense l'auteur de cette question.

La chaîne linéaire évoquée plus haut est maintenant remplacée par un triangle dont le public, les décideurs et les experts sont les trois sommets. B. Chevassus-au-Louis laisse entendre que cela pose deux problèmes aux travaux des comités d'expertise. Le premier est le délicat mélange des genres : la responsabilité constitutionnelle des décideurs est de mettre en œuvre le principe de précaution, le public y tient légitimement et y veille. De ce fait les débats des comités d'expertise ne produisent plus des avis mais des prémisses de décision. Le second problème tient à la nature des rapports entre les décideurs et le public. Pour des raisons qui leur sont propres, il arrive souvent que chez les décideurs comme chez certains groupes de citoyens, le principe de précaution soit confondu avec le principe d'intention... D'ailleurs cela ne biaise pas seulement les travaux des comités, cela met en cause la formation même des experts (mais quelle est celle qu'ils devraient avoir ?) et conduit à la constitution d'un marché (et d'un marketing) des experts où les responsables des nominations peuvent puiser. Tout cela n'augure pas d'un avenir heureux car la porte est ouverte aux collusions ou aux contradictions entretenues... On aurait apprécié que B. Chevassus-au-Louis qui a eu l'expérience de telles difficultés en traite un peu plus et qu'il fasse quelques propositions sur l'émergence de nouveaux décideurs et peut-être aussi de nouveaux experts, leurs rôles et leurs responsabilités.

Enfin pour les lecteurs plus orientés vers l'agriculture et l'alimentation nous avons un petit regret. Le livre n'aborde que très peu la question du risque du point de vue des assurances, alors, comme nous l'avons déjà écrit plus haut, qu'elles y ont bien réfléchi et on les comprend. Celles qui ne l'ont pas fait ont tout simplement disparu. Comment l'abordent-elles et l'évaluent-elles ? A quels experts font-elles appel ? Comment fonctionnent leurs comités et leur triangle ? Pensons par exemple aux assurances-récoltes ou aux assurances-intempéries. Certes l'Etat est son propre assureur mais comment décide-t-il des dédommagements ? A quoi sert ici l'évaluation du risque ? Les questions se posent certainement de façon différente pour des entreprises privées ou mutualistes d'assurance. Quelques mots sur ces sujets auraient été les bienvenus.

En guise de conclusion.

Au total, un ouvrage brillant et à lire, bien sûr, par tous ceux qui sont concernés par l'analyse des risques, mais aussi pour beaucoup à des fins culturelles et citoyennes. Ce livre est bien écrit, apprend beaucoup, fait réfléchir tout en étant accessible à tous. Enfin, pour compléter, on pourra

également conseiller de voir un film édifiant sur le risque aérien tel qu'il est géré par des compagnies... à risque : « *Whisky, Zoulou, Roméo* ».